

# Sauveteur Secouriste du Travail : SST Formation initiale

## PROGRAMME

Version V3 actualisée octobre 2020

### Prérequis :

Aucun

### Durée :

14 heures

### Modalités et délais d'accès :

1 à 2 mois maximum.

Une convention de formation est établie entre SCG Formation et le client à minima de 3 semaines avant la date de formation.

### Tarif :

130€ HT soit 156 € TTC / personne  
Tarif de groupe possible, devis sur demande.

### Nombre de participants :

**04** minimum, **10** maximum pour un formateur SST

### Méthodes mobilisées :

- La formation est dispensée au minimum par un formateur certifié SST rattaché à SCG FORMATION, organisme de formation habilité INRS pour la formation du SST
- Formation essentiellement pratique

### Contacts :

Devis et renseignements : Sandrine CANET



[contact@scgformation.fr](mailto:contact@scgformation.fr)

06 21 65 07 88

Conseiller pédagogique : Christophe GRATTE



[christophe@scgformation.fr](mailto:christophe@scgformation.fr)



### Objectifs :

Le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques.

Il mettra en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail ainsi qu'à la politique de prévention menée par l'entreprise. La finalité étant qu'il n'y ait pas d'accident.

### Contenu :

- Le sauveteur secouriste du travail : indicateurs de santé, rôle, cadre juridique
- Le SST en qualité d'auxiliaire de prévention : danger, risque, dommage
- La démarche en prévention des risques professionnels – quoi faire en cas de COVID-19
- Face à une situation d'accident : Protéger, Examiner, Alerter ou Faire Alerter, Secourir
- Cas concrets : mises en situation d'accident adaptées à son secteur d'activité.

### Evaluation des SST :

Validation selon la grille de certification INRS SST. A l'issue, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail de l'INRS sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. (Validité 24 mois)

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.



**Pour les personnes en situation d'handicap :**

**Les locaux SCG Formation sont accessibles au sens du CCH : Art 111-9-7**

**Sur demande, les cours sont également adaptables**